

est remplie de crainte à la pensée de la terrible responsabilité que nous assumons en gravissant les degrés du trône épiscopal. En face des laheurs qui nous attendent dans l'exercice du ministère apostolique, nous sentons plus que jamais tout le poids de notre insuffisance et de notre inexpérience. De plus, la perspective des jugements éternels nous saisit d'effroi. "*Que ferai-je, ô mon Dieu, lorsque vous me jugerez, et que répondrai-je quand vous m'interrogerez*" (1). Le divin Pasteur qui aime les âmes d'un amour ineffable, nous demandera un compte rigoureux du troupeau dont il nous a confié la garde. Et s'il est vrai, dit saint Augustin, que chacun, au jour de son éternité, pourra à peine rendre compte pour son âme, que sera-ce de l'évêque à qui Dieu demandera compte de toutes les âmes ?

Mais si nous avons ces justes raisons de crainte et de frayeur, nous avons aussi plus d'un motif capable de relever et de soutenir notre courage, plus d'un sujet de confiance et d'espoir. Nous avons reçu en effet l'imposition des mains, l'huile sainte a coulé sur notre front, et la grâce divine répandue dans notre cœur par l'Esprit-Saint s'est épanchée en nous. Rien de ce qui a été fait en nous au jour de notre consécration épiscopale n'a été l'œuvre de la nature. Notre nature est restée la même ; nous sommes demeuré dans la faiblesse et dans l'infirmité de notre

(1) Job. XXXI, 14.